

Séances du Conseil général de la Commune de Marly, les 2 et 9 décembre 2020

Audit externe sur le fonctionnement de l'accueil de la petite enfance à Marly

Développement

Lors de la séance du 14 octobre, nous avons eu vent via notre collègue Arnaud Jaquier, de problèmes dans la crèche et l'accueil extra-scolaire. Le conseil communal nous a informé qu'il s'agissait *d'un problème isolé*, et qu'il n'était le reflet que d'une position unilatérale. Il souligne qu'il ne s'agissait qu'une *divergence de vue* due aux changements au sein de la structure, et que *la crèche travaille dans une ambiance détendue*, en soulignant la *très bonne ambiance régnant à la crèche*.

Or, après discussion avec de nombreuses personnes, il en ressort que la situation diverge fortement de ce que le conseil communal nous a communiqué il y a 3 mois. Voici quelques éléments parmi d'autres que nous avons pu recueillir :

- Au sein de la crèche, 10 personnes ont quitté (ou été démisées) depuis Juillet 2019 et les changements d'organisation. Ceci représente la moitié du personnel. Il ne s'agit donc pas d'un problème isolé comme indiqué par le conseil communal, mais bien d'un problème général.
- A la crèche et d'autres services comme l'Accueil extra-scolaire, il nous a été rapporté des cas de Mobbing auprès de personnes, par exemple des personnes qui ont été mises à l'écart du groupe, ou à l'écart des décisions, sans préavis.
- Au sein de ces deux organisations, nous apprenons que des personnes ont appris des informations sur leur compte sur des documents laissés à disposition de tous les employés, sans consultation.
- Dans les deux organisations, il est rapporté un climat de peur - les employées se sentent sous pression et/ou ne peuvent pas parler librement. Elles ont peur de perdre leur emploi si elles parlent ou s'expriment sur les changements.
- Il semble que 2 procédures juridiques entre des anciens employés et les organisations soient déjà ouvertes, et il semble que d'autres sont en préparation.
- Dans les deux organisations, il semble qu'il y ait des contentieux concernant les heures de travail, leur calcul et leur comptabilisation.

Le conseil communal a mandaté une enquête interne de satisfaction. Néanmoins, et sans encore connaître le résultat de cette enquête au moment de l'écriture de ces mots, des voix se sont exprimées pour dire que cette enquête soit biaisée et orientée vers un résultat souhaité.

Nous savons qu'il n'appartient pas au conseil général de se mêler des affaires de ressources humaines, qui sont du ressort du conseil communal. Nous ne sommes pas en train d'accuser le conseil communal de mauvaise gestion, néanmoins, vous en conviendrez que les allégations citées précédemment sont graves et demandent éclaircissement.

Propositions :

Je vous rappelle que selon l'art 3 paragraphe p, il est du ressort du conseil général de surveiller l'administration de la commune. Vu les éléments cités, il y a de fortes allégations qui demandent vérification. Aussi, nous demandons les éléments suivants :

- 1) Le conseil communal mandate un auditeur externe afin de vérifier la gestion de l'accueil de la petite enfance, soit auprès de la crèche et auprès de l'accueil extra-scolaire. Il inclura dans son enquête les personnes qui ont quitté les structures dans les derniers 18 mois.
- 2) Le conseil communal présentera les résultats de l'audit au conseil général

Ce Postulat sera transmis par écrit à la fin de la séance au secrétariat communal.

Séances du Conseil général de la Commune de Marly, les 2 et 9 décembre 2020
Audit externe sur le fonctionnement de l'accueil de la petite enfance à Marly

Cette proposition est initiée par : Bertrand Späth, PVL, Arnaud Jaquier, PS

Cette proposition est soutenue par :